Sanofi et Regeneron obtiennent l'invalidation de 5 brevets d'Amgen

Abderrahim DERRAJI - 2019-09-02 02:34:23 - Vu sur pharmacie.ma

Sanofi et Regeneron ont annoncé, le 29 août, que le Tribunal de district du Delaware, aux États-Unis, a statué en leur faveur dans le procès qui les oppose à Amgen. Toutes les revendications de brevet d'Amgen relatives aux anticorps ciblant PCSK9 (proprotéine convertase subtilisine/kexine de type 9) ont été jugées comme étant formulées de manière trop large. En d'autres termes, Sanofi et Regeneron ont obtenu l'invalidation des cinq revendications brevetaires d'Amgen. «Nous avons toujours considéré que les revendications avancées par Amgen au sujet de ses brevets américains PCSK9 n'étaient pas valides et sommes satisfaits de voir que la décision d'aujourd'hui nous donne raison», a déclaré Karen Linehan, vice-président exécutif et General Counsel de Sanofi.